



58 Elizabeth II
A.D. 2009
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 40th Parliament

2^e session, 40^e législature

N^o 31

Tuesday, May 5, 2009

Le mardi 5 mai 2009

2:00 p.m.

14 heures

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Atkins
Bacon
Baker
Banks
Brazeau
Brown
Callbeck
Campbell
Champagne
Chaput
Charette-Poulin
Cochrane
Comeau
Cook

Cools
Corbin
Cordy
Cowan
Dawson
Day
Di Nino
Dickson
Downe
Duffy
Eaton
Eggleton
Eyton
Fairbairn
Fortin-Duplessis
Fraser
Furey

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Gerstein
Goldstein
Grafstein
Greene
Harb
Hervieux-Payette
Housakos
Hubley
Jaffer
Johnson
Joyal
Kenny
Kinsella
Lang
LeBreton
Losier-Cool
Lovelace Nicholas

MacDonald
Manning
Martin
Massicotte
McCoy
Meighen
Mercer
Milne
Mitchell
Mockler
Moore
Munson
Murray
Nancy Ruth
Nolin
Oliver
Pépin

Peterson
Prud'homme
Raine
Ringuette
Rivest
Robichaud
Rompkey
Sibbeston
Spivak
St. Germain
Stollery
Stratton
Tardif
Tkachuk
Wallace
Wallin
Zimmer

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Atkins
Bacon
Baker
Banks
Brazeau
Brown
Callbeck
Campbell
Champagne
Chaput
Charette-Poulin
Cochrane
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cordy
Cowan
Dawson
Day
Di Nino
Dickson
Downe
Duffy
Eaton
Eggleton
Eyton
Fairbairn
Fortin-Duplessis
Fraser
Furey
Gerstein
Goldstein
Grafstein
Greene

Harb
Hervieux-Payette
Housakos
Hubley
Jaffer
Johnson
Joyal
Kenny
Kinsella
Lang
LeBreton
Losier-Cool
Lovelace Nicholas
MacDonald
Manning
Martin
Massicotte
McCoy
Meighen
Mercer
Milne
Mitchell
Mockler
Moore
Munson
Murray
Nancy Ruth
Nolin
Oliver
Pépin
Peterson
Prud'homme
Raine
Ringuette
*Rivard
Rivest
Robichaud
Rompkey

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Sibbeston
Spivak
St. Germain
Stollery
Stratton
Tardif
Tkachuk
Wallace
Wallin
Zimmer

Eggleton
Eyton
Fairbairn
Fortin-Duplessis
Fraser
Furey
Gerstein
Goldstein
Grafstein
Greene
Harb
Hervieux-Payette
Housakos
Hubley
Jaffer
Johnson
Joyal
Kenny
Kinsella
Lang
LeBreton
Losier-Cool
Lovelace Nicholas
MacDonald
Manning
Martin
Massicotte
McCoy
Meighen
Mercer
Milne
Mitchell
Mockler
Moore
Munson
Murray
Nancy Ruth
Nolin

Oliver
Pépin
Peterson
Prud'homme
Raine
Ringuette
*Rivard
Rivest
Robichaud
Rompkey
Sibbeston
Spivak
St. Germain
Stollery
Stratton
Tardif
Tkachuk
Wallace
Wallin
Zimmer

PRAYERS**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**Presentation of Reports from Standing or Special Committees**

The Honourable Senator St. Germain, P.C., Chair of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, presented its fourth report (Bill C-5, An Act to amend the Indian Oil and Gas Act, without amendment).

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

The Honourable Senator Rompkey, P.C., Chair of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, informed the Senate that, pursuant to orders adopted by the Senate on March 12, 2009 and April 29, 2009, the committee had deposited with the Clerk of the Senate on May 4, 2009, its second report entitled: *Rising to the Arctic Challenge: Report on the Canadian Coast Guard*.—Sessional Paper No. 2/40-347S.

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Poulin, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

The Honourable Senator Fraser, Chair of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, tabled its fifth report entitled: *Equal Justice: Reforming Canada's System of Courts Martial*.—Sessional Paper No. 2/40-353S.

The Honourable Senator Fraser moved, seconded by the Honourable Senator Milne, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Introduction and First Reading of Government Bills

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-3, An Act to amend the Arctic Waters Pollution Prevention Act, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

PRIÈRE**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**Présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux**

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, présente le quatrième rapport de ce comité (projet de loi C-5, Loi modifiant la Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes, sans amendement).

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., président du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, informe le Sénat que, conformément aux ordres adoptés par le Sénat le 12 mars 2009 et le 29 avril 2009, le comité a déposé auprès du greffier du Sénat le 4 mai 2009, son deuxième rapport intitulé *Relever le défi dans l'Arctique : Rapport sur la Garde côtière canadienne*.—Document parlementaire n° 2/40-347S.

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Poulin, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'honorable sénateur Fraser, présidente du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, dépose le cinquième rapport de ce comité intitulé *Une justice égale : réformer le système canadien de cours martiales*.—Document parlementaire n° 2/40-353S.

L'honorable sénateur Fraser propose, appuyée par l'honorable sénateur Milne, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Introduction et première lecture de projets de loi émanant du gouvernement

La Chambre des communes transmet un message avec le projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Meighen, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-4, An Act respecting not-for-profit corporations and certain other corporations, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Greene, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

Presentation of Petitions

The Honourable Senator Harb presented a petition:

Of Residents of the Province of Alberta concerning Canada's commercial seal hunt.

o o o

The Honourable Senator Goldstein presented petitions:

Of Residents of the Province of Ontario concerning Bill S-232.

SPEAKER'S RULING

At the beginning of Orders of the Day on April 23, Senator Mercer rose on a point of order relating to the conduct of Question Period held earlier that day and the application of rule 24(1)(a). This provides that an oral question may be addressed to:

(a) The Leader of the Government in the Senate, if it is a question relating to public affairs.

As has been noted in a number of rulings, there is considerable latitude during Question Period in terms of what constitutes "public affairs." In the present case, the matter referred to the commission of inquiry being conducted by Mr. Justice Oliphant. The general practice in Parliament has been to avoid discussing matters or proceedings currently before the courts or quasi-judicial inquiries. This is referred to as the *sub judice* convention.

While the convention has not been codified, procedural literature indicates that, although not binding, parliamentarians should be cautious about making reference to the proceedings, evidence, or findings of a commission before it reports.

Applied to Question Period, parliamentarians should exercise due restraint in terms of the questions they ask and the answers they provide.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Meighen, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

La Chambre des communes transmet un message avec le projet de loi C-4, Loi régissant les organisations à but non lucratif et certaines personnes morales, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Greene, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Présentation de pétitions

L'honorable sénateur Harb présente une pétition :

De Résidents de la province de l'Alberta au sujet de la chasse commerciale au phoque au Canada.

o o o

L'honorable sénateur Goldstein présente des pétitions :

De Résidents de la province d'Ontario au sujet du projet de loi S-232.

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Le 23 avril, au début de l'ordre du jour, le sénateur Mercer a invoqué le Règlement concernant la conduite de la période des questions plus tôt ce jour-là et l'application de l'article 24(1)a) du Règlement. Aux termes de cette disposition, un sénateur peut adresser une question orale :

a) au leader du gouvernement au Sénat, s'il s'agit d'une question relative aux affaires publiques.

Comme cela a été souligné dans diverses décisions, il y a beaucoup de latitude, durant la période des questions, quant à ce qui entre dans la définition d'« affaires publiques ». Dans le cas présent, la question portait sur la commission d'enquête dirigée par le juge Oliphant. L'usage au Parlement veut que l'on évite de discuter de questions ou d'affaires faisant l'objet de poursuites en justice ou d'enquêtes quasi judiciaires. C'est ce qu'on appelle la convention relative aux affaires en instance *sub judice*.

Bien que cette convention ne soit pas codifiée, la documentation en matière de procédure indique que, même si ce n'est pas obligatoire, les parlementaires devraient éviter de faire des allusions aux délibérations, témoignages ou constatations d'une commission avant que celle-ci ne dépose son rapport.

Dans le contexte de la période des questions, les parlementaires devraient faire preuve de la retenue qui s'impose en ce qui concerne les questions qu'ils posent et les réponses qu'ils donnent.

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****Bills**

Second reading of Bill C-14, An Act to amend the Criminal Code (organized crime and protection of justice system participants).

The Honourable Senator Wallace moved, seconded by the Honourable Senator Angus, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Munson, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Second reading of Bill S-6, An Act to amend the Canada Elections Act (accountability with respect to political loans).

The Honourable Senator MacDonald moved, seconded by the Honourable Senator Greene, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Pépin, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Wallace, seconded by the Honourable Senator St. Germain, P.C., for the second reading of Bill S-4, An Act to amend the Criminal Code (identity theft and related misconduct).

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Wallace moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Order No. 4 was called and postponed until the next sitting.

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****Projets de loi**

Deuxième lecture du projet de loi C-14, Loi modifiant le Code criminel (crime organisé et protection des personnes associées au système judiciaire).

L'honorable sénateur Wallace propose, appuyé par l'honorable sénateur Angus, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Munson, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Deuxième lecture du projet de loi S-6, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (responsabilité en matière de prêts liés à la politique).

L'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Greene, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Pépin, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Wallace, appuyée par l'honorable sénateur St. Germain, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-4, Loi modifiant le Code criminel (vol d'identité et infractions connexes).

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Wallace propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'article n° 4 est appelé et différé à la prochaine séance.

OTHER BUSINESS

Senate Public Bills

Orders No. 1 to 9 were called and postponed until the next sitting.

o o o

The Order was called to resume debate on the motion of the Honourable Senator Goldstein, seconded by the Honourable Senator Zimmer, for the second reading of Bill S-219, An Act to amend the Bankruptcy and Insolvency Act (student loans).

SPEAKER'S RULING

On April 1, when the order was called for resuming debate on the second reading of Bill S-219, An Act to amend the Bankruptcy and Insolvency Act (student loans), the Deputy Leader of the Government, Senator Comeau, rose on a point of order. He argued that the bill requires a Royal Recommendation, and therefore cannot continue before the Senate. Senator Comeau referred to the *Constitution Act, 1867*, Senate rule 81, and authorities such as Bourinot and Erskine May in explaining how, in his view, the bill violates the financial initiative of the Crown.

Senator Comeau's concern was that the amendments to the *Bankruptcy and Insolvency Act* proposed in Bill S-219 could possibly increase the government's liabilities under the *Canada Student Loans Act*. Fundamentally, Bill S-219 seeks to implement two changes. First, a person declaring bankruptcy could seek relief from student loan debts at the end of five years, instead of waiting seven, as is now the case. Second, the bill would allow any former student to apply for changes to the terms of repayment, without having to wait five years as they must currently.

Since the government is the guarantor for loans made under the *Canada Student Loans Act*, it is liable to the lender if former students are discharged from debts or obligations with respect to such loans. The changes that Bill S-219 proposes would thus have the effect of increasing the contingent liabilities of the government, possibly resulting in additional charges on the Consolidated Revenue Fund.

The sponsor of the bill, Senator Goldstein, challenged the idea that the bill requires a Royal Recommendation. He noted it does not specifically appropriate public money, from which he concluded that rule 81 does not apply. He also mentioned that the bill had been before the Senate in previous sessions, and had been referred to committee, without this issue being raised.

At the outset, it should be noted that a point of order on such issues can be raised at any time while a bill is before the Senate. A point of order in a new session is certainly acceptable, and has occurred on a number of recent occasions.

AUTRES AFFAIRES

Projets de loi d'intérêt public du Sénat

Les articles n^{os} 1 à 9 sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Goldstein, appuyée par l'honorable sénateur Zimmer, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-219, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (prêts aux étudiants).

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Le 1^{er} avril, à la reprise du débat sur la motion de deuxième lecture du projet de loi S-219, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (prêts aux étudiants), le leader adjoint du gouvernement, le sénateur Comeau, a invoqué le Règlement. Il a soutenu que ce projet de loi devait être accompagné d'une recommandation royale et que le Sénat ne pouvait donc pas en poursuivre l'examen. Il a renvoyé à la *Loi constitutionnelle de 1867*, à l'article 81 du *Règlement du Sénat*, et à des autorités comme Bourinot et Erskine May pour expliquer en quoi, à son avis, ce projet de loi porte atteinte à la prérogative financière de la Couronne.

Le sénateur Comeau craignait que les modifications de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* envisagées dans le projet de loi S-219 puissent accroître la responsabilité conférée au gouvernement par la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*. Le projet de loi S-219 vise essentiellement à effectuer deux changements. Premièrement, une personne qui déclare faillite pourrait demander d'être libérée de ses dettes d'études après cinq ans, au lieu d'avoir à attendre sept ans, comme c'est le cas actuellement. Deuxièmement, le projet de loi permettrait à tout ancien étudiant de demander que les modalités de remboursement soient modifiées sans avoir à attendre cinq ans, comme c'est le cas actuellement.

Comme le gouvernement se porte garant des prêts consentis aux termes de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*, il est redevable au prêteur si les anciens étudiants sont libérés des dettes ou des obligations relatives à ces prêts. Les modifications envisagées dans le projet de loi S-219 auraient donc pour effet d'accroître les responsabilités éventuelles du gouvernement, ce qui risque d'entraîner des charges supplémentaires pour le Trésor.

Le parrain du projet de loi, le sénateur Goldstein, a contesté l'idée voulant que le projet de loi doive être accompagné d'une recommandation royale. Il a souligné que ce projet de loi ne prévoit pas expressément l'affectation de fonds publics, ce qui l'amène à conclure que l'article 81 du Règlement ne s'applique pas. Il a ajouté que le projet de loi avait été soumis au Sénat au cours de sessions antérieures et qu'il avait été renvoyé à un comité sans que cette question ait été soulevée.

Au départ, il faut dire qu'il est possible d'invoquer le Règlement en tout temps, relativement à ces questions, quand le Sénat est saisi d'un projet de loi. Il est tout à fait acceptable que l'on invoque le Règlement durant une nouvelle session. Cela s'est d'ailleurs fait à quelques reprises récemment.

The question of the relationship between the Crown's liabilities and the Royal Recommendation does not arise often in the Senate. There have, however, been some cases of relevance. On October 23, 1991, Bill S-5 was ruled out of order, since it would have imposed new liabilities on the Crown. In that case reference was made to the 20th edition of Erskine May, which states that both liabilities and contingent liabilities require a Royal Recommendation. Earlier, on February 20, 1990, the same text had been cited, among others, when some amendments proposed to a bill in a committee report were ruled out of order.

From the most recent edition of Erskine May, the 23rd edition, it is evident that a Royal Recommendation is still required for proposals that would incur a liability or a contingent liability. Page 884 specifically indicates that this includes charges that "might arise from a Treasury guarantee." While page 888 does state that the Royal Recommendation may not be required if the "liability arises as an incidental consequence of a proposal to apply or modify the general law," this does not save Bill S-219, since the changes proposed to the student loans regime are not merely incidental to the bill, but its primary purpose.

While there is a general preference in the Senate to favour debate in uncertain situations, this must be balanced against the need for a scrupulous respect for the financial initiative of the Crown, a basic principle of our parliamentary system. The passage of Bill S-219 would expand the range of conditions under which the government would have to make good its guarantee of loans under the *Canada Student Loans Act*. This would change the existing scheme, since payments from the Consolidated Revenue Fund might increase due to the change in possible obligations. As such, the bill should have a Royal Recommendation, and would have to originate in the other place.

The ruling is, therefore, that this bill is out of order. Debate at second reading cannot continue, and the bill shall be withdrawn from the Order Paper.

(Accordingly, the Order of the Day for the second reading of Bill S-219, An Act to amend the Bankruptcy and Insolvency Act (student loans), was discharged and, by order, the Bill withdrawn.)

o o o

Order No. 11 was called and postponed until the next sitting.

o o o

The Order was called to resume debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Pépin, for the second reading of Bill S-230, An Act to amend the Bank of Canada Act (credit rating agency).

On ne s'est pas souvent interrogé, au Sénat, sur le lien entre la responsabilité de la Couronne et la recommandation royale. On l'a toutefois fait à quelques reprises. Le 23 octobre 1991, le projet de loi S-5 a été déclaré irrecevable car il aurait imposé de nouvelles responsabilités à la Couronne. On avait alors cité la 20^e édition du Erskine May, qui précise qu'une recommandation royale est nécessaire dans le cas des responsabilités actuelles et éventuelles. Auparavant, le 20 février 1990, le même commentaire avait été cité, entre autres, quand certains amendements qu'un comité avait proposés relativement à un projet de loi avaient été déclarés irrecevables.

D'après la plus récente édition du Erskine May, la 23^e édition, il est clair qu'une recommandation royale est requise dans le cas des propositions qui créent des responsabilités actuelles ou éventuelles. À la page 884, il est clairement écrit que cela comprend les charges qui pourraient découler d'une garantie fournie par le Trésor. Même s'il est écrit à la page 888 que la recommandation royale peut ne pas être nécessaire si « la responsabilité est une conséquence secondaire d'une proposition visant l'application ou la modification de mesures législatives », cela n'épargne pas le projet de loi S-219, car les changements qu'il propose d'apporter au régime de prêts aux étudiants ne sont pas une conséquence secondaire du projet de loi; ils en constituent l'objet premier.

Même si, au Sénat, on préconise généralement le débat en cas d'incertitude, il faut aussi tenir compte de la nécessité de respecter scrupuleusement la prérogative financière de la Couronne, qui est un principe de base de notre système parlementaire. Le projet de loi S-219, s'il est adopté, élargira la série de conditions en vertu desquelles le gouvernement assume la responsabilité des prêts consentis aux termes de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*. Cela modifiera le régime en vigueur, étant donné que les paiements provenant du Trésor pourraient augmenter en raison d'un changement dans les obligations éventuelles. Pour cette raison, il faudrait que ce projet de loi soit accompagné d'une recommandation royale et qu'il vienne de l'autre endroit.

Par conséquent, ce projet de loi est irrecevable. Le débat à l'étape de la deuxième lecture ne peut pas se poursuivre, et le projet de loi doit être retiré du Feuilleton.

(En conséquence, l'ordre du jour portant deuxième lecture du projet de loi S-219, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (prêts aux étudiants), est révoqué et, par ordre, le projet de loi retiré.)

o o o

L'article n^o 11 est appelé et différé à la prochaine séance.

o o o

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Pépin, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-230, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada (agence de notation).

SPEAKER'S RULING

On March 31, after Senator Grafstein had spoken to his motion for the second reading of Bill S-230, An Act to amend the Bank of Canada Act (credit rating agency), Senator Nolin rose on a point of order. He noted that, under clause 2, the bill cannot be brought into force before funds have been appropriated, based on a Royal Recommendation, for the purpose of the bill. On this basis, he was of the view that the Senate cannot proceed with the study of the bill.

The effect of the type of clause challenged by Senator Nolin was addressed in some detail in a ruling given on May 27, 2008, concerning Bill S-234, introduced by our retired colleague Senator Gill. That bill contained a virtually identical provision. The ruling is published at pages 1086 to 1088 of the *Journals of the Senate*, and is directly applicable to the current point of order. The final paragraph, which summarized the effect of this type of clause, applies equally to Bill S-230. It suggests that the bill has no real effect without a separate appropriation of the necessary funds. As stated in the ruling of May 27, 2008:

[T]here is no obligation to appropriate new money imposed upon Her Majesty. Nothing can happen if funds are not properly appropriated following a Royal Recommendation. Preferring to err on the side of allowing Senators the largest opportunity possible to consider proposals, debate on this item can proceed.

The ruling on Bill S-230 is the same. The bill does not require a Royal Recommendation, since nothing can happen following its adoption until and unless funds have been appropriated. Debate can therefore continue.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Pépin, for the second reading of Bill S-230, An Act to amend the Bank of Canada Act (credit rating agency).

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Order No. 13 was called and postponed until the next sitting.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Hubley, for the second reading of Bill S-217, An Act respecting a National Philanthropy Day.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Le 31 mars, après que le sénateur Grafstein eut proposé la deuxième lecture du projet de loi S-230, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada (agence de notation), et pris la parole à ce sujet, le sénateur Nolin a invoqué le Règlement. Il a fait remarquer qu'en vertu de l'article 2, ce projet de loi ne peut pas entrer en vigueur tant que des fonds n'ont pas été affectés à cette fin, suivant une recommandation royale. Pour cette raison, il estimait que le Sénat ne pouvait pas procéder à l'étude de ce projet de loi.

Les conséquences des articles comme celui contesté par le sénateur Nolin ont été examinées en détail dans une décision rendue le 27 mai 2008 relativement au projet de loi S-234 présenté par notre collègue aujourd'hui à la retraite, le sénateur Gill. Ce projet de loi renfermait une disposition presque identique. La décision, publiée aux pages 1086 à 1088 des *Journaux du Sénat*, s'applique directement à ce rappel au Règlement. Le dernier paragraphe de cette décision, qui résumait les conséquences de ce type d'article, s'applique également au projet de loi S-230. Il indique que le projet de loi n'a pas de conséquences réelles s'il n'y a pas affectation des fonds nécessaires. Comme l'indique la décision rendue le 27 mai 2008 :

[R]ien n'oblige Sa Majesté à affecter de nouveaux crédits. Rien n'arrivera si des fonds ne sont pas accordés après une recommandation royale. Comme il vaut mieux laisser aux sénateurs le plus de chances possible d'examiner des propositions, le débat sur ce point peut se poursuivre.

La décision concernant le projet de loi S-230 est la même. Ce projet de loi n'exige pas une recommandation royale car rien ne peut arriver après son adoption tant et aussi longtemps que des fonds n'auront pas été affectés. Par conséquent, le débat peut se poursuivre.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Pépin, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-230, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada (agence de notation).

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que le débat sur la motion soit ajourné à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'article n° 13 est appelé et différé à la prochaine séance.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Hubley, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-217, Loi instituant la Journée nationale de la philanthropie.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Orders No. 15 to 24 were called and postponed until the next sitting.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Murray, P.C., seconded by the Honourable Senator Banks, for the second reading of Bill S-221, An Act to amend the Financial Administration Act (borrowing of money).

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Reports of Committees

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

o o o

Consideration of the third report of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples (*budget—study on matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada—power to hire staff and to travel*) presented in the Senate on April 28, 2009.

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Gerstein, that the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Orders No. 3 to 5 were called and postponed until the next sitting.

Other

Orders No. 57, 6, 51, 50, 13, 12 (motions), 12, 2, 10 (inquiries) and 46 (motion) were called and postponed until the next sitting.

o o o

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Fraser, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Les articles n^{os} 15 à 24 sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Murray, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Banks, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-221, Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques (emprunts de fonds).

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Rapports de comités

L'article n^o 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

o o o

Étude du troisième rapport du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones (*budget—étude sur les questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada—autorisation d'embaucher du personnel et de se déplacer*), présenté au Sénat le 28 avril 2009.

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Gerstein, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Les articles n^{os} 3 à 5 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Autres

Les articles n^{os} 57, 6, 51, 50, 13, 12 (motions), 12, 2, 10 (interpellations) et 46 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Fairbairn, P.C.:

That the Senate endorse the following Resolution, adopted by the OSCE Parliamentary Assembly at its 17th Annual Session, held at Astana, Kazakhstan, from June 29 to July 3, 2008:

RESOLUTION ON EXPANDING TRADE BETWEEN NORTH AMERICA AND EUROPE

1. Reaffirming the importance of trade for economic growth, political stability and international peace,
2. Recalling the fundamental importance of the economic and environmental dimension in the OSCE's comprehensive approach to security,
3. Considering that expanded free trade between North American and European markets will benefit all OSCE participating States politically as well as economically,
4. Recalling the commitments made by the participating States at the Maastricht Ministerial Council in December 2003 regarding the liberalization of trade and the elimination of barriers limiting market access,
5. Recalling the recommendations of the 2006 OSCE *Best Practice Guide for a Positive Business and Investment Climate*, published by the Office of the Co-ordinator of OSCE Economic and Environmental Activities, which advocate stronger international trade policies and conditions favourable to the circulation of international capital,
6. Concurring with the conclusions of the Co-ordinator of OSCE Economic and Environmental Activities that free trade agreements and the reduction of tariffs are vital to a strong trade policy,
7. Recalling the importance that the OSCE Parliamentary Assembly accords to the development of international trade as underlined by the Assembly's Fifth Economic Conference on the theme of "Strengthening Stability and Co-operation through International Trade" held in Andorra in May 2007,
8. Recalling the deep historical and cultural ties between the peoples and states of North America and Europe which shaped their common values, on which the OSCE is based, and which are reinforced by the strength of their economic links,
9. Recognizing the considerable impact that the economies of North America and Europe have on international trade,
10. Considering the increasingly interdependent nature of the economic links between North America and Europe,
11. Noting the scope and depth of trade between North America and Europe which benefits public accounts and the private sector in addition to generating opportunities for employment,

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Fairbairn, C.P.,

Que le Sénat appuie la Résolution suivante, adoptée par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE lors de sa 17^e session annuelle, tenue à Astana, Kazakhstan, du 29 juin au 3 juillet 2008 :

RESOLUTION SUR L'EXPANSION DU COMMERCE ENTRE L'AMÉRIQUE DU NORD ET L'EUROPE

1. Réaffirmant l'importance du commerce pour la croissance économique, la stabilité politique et la paix internationale,
2. Rappelant l'importance fondamentale de la dimension économique et environnementale dans l'approche globale de l'OSCE à la question de la sécurité,
3. Considérant qu'un élargissement du libre-échange entre l'Amérique du Nord et l'Europe sera bénéfique à tous les États participants de l'OSCE, sur le plan politique et économique,
4. Rappelant les engagements pris par les États participants au Conseil ministériel de Maastricht, en décembre 2003, en ce qui concerne la libéralisation du commerce et l'élimination des barrières qui limitent l'accès aux marchés,
5. Rappelant les recommandations du *Guide des bonnes pratiques de l'OSCE pour un climat favorable aux affaires et aux investissements*, publié en 2006 par le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales, qui préconise des politiques plus strictes de commerce international et des conditions favorables à la circulation du capital international,
6. Conformément aux conclusions du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE à l'effet que les accords de libre-échange et la réduction des tarifs sont essentiels à une politique commerciale vigoureuse,
7. Rappelant l'importance que l'Assemblée parlementaire de l'OSCE accorde au développement du commerce international comme en témoigne la Cinquième Conférence économique de l'Assemblée parlementaire sur le thème « Renforcer la stabilité et la coopération par le commerce international » tenue à Andorre en mai 2007,
8. Rappelant les liens historiques et culturels profonds qui unissent les peuples et les États de l'Amérique du Nord et de l'Europe, qui ont façonné les valeurs communes sur lesquelles se fonde l'OSCE, et qui sont raffermis par la vigueur de leurs liens économiques,
9. Reconnaissant l'impact considérable qu'ont les économies de l'Amérique du Nord et de l'Europe sur le commerce international,
10. Considérant l'interdépendance croissante des liens économiques qui se tissent entre l'Amérique du Nord et l'Europe,
11. Constatant l'ampleur et la profondeur des rapports commerciaux entre l'Amérique du Nord et l'Europe qui sont à l'avantage du secteur public et du secteur privé en plus de créer des occasions d'emploi,

12. Welcoming recently signed agreements that promote greater and freer trade between a limited number of markets in North America and Europe, such as the January 2008 Free Trade Agreement between Canada and the European Free Trade Association,
13. Acknowledging the appeal of the emerging markets in Asia and South America, whose growth will generate new levels of competition and economic efficiencies for trade between North America and Europe,
14. Concerned with the persistence of trade barriers in the economic relations between North America and Europe which limit opportunities for greater economic growth and human development,
15. Concerned with the state of the Doha Round of negotiations at the World Trade Organization which is affecting inter-regional trade negotiations such as the Canada-European Union Trade and Investment Enhancement Agreement suspended since 2006,

The OSCE Parliamentary Assembly:

16. Resolves that seminars and conferences to raise awareness of the opportunities and shared benefits of trade liberalization should be considered;
17. Calls on the parliaments of the OSCE participating States to vigorously support and accelerate all multilateral, inter-institutional and bilateral initiatives that promote the liberalization of trade between North America and Europe, including the harmonization of standards and the elimination of regulatory barriers;
18. Calls on the parliaments of the OSCE participating States to sustain the political will of their governments as members of existing economic agreements, including the North American Free Trade Agreement, the European Union, the European Free Trade Association and the Central European Free Trade Agreement, to develop transatlantic partnership agreements that expand and liberalise trade between and among them;
19. Recommends that current and future initiatives that target expanded trade between the economies of North America and Europe consider greater involvement where appropriate of regional and subregional governments and groupings;
20. Recommends that current and future initiatives that target expanded trade between the economies of North America and Europe reflect the principles and standards of the OSCE, particularly human rights, environmental protection, sustainable development and economic and social rights, including workers' rights, as agreed to in the 1990 Document of the Bonn Conference on *Economic Co-operation in Europe*, the 1990 Document of the Copenhagen Meeting of the Conference on the *Human Dimension of the CSCE* and the 1990 *Charter of Paris for a New Europe*.

The question being put on the motion, it was adopted.

12. Considérant d'un bon œil les accords récemment signés pour la promotion d'échanges commerciaux encore plus libres entre certains marchés de l'Amérique du Nord et de l'Europe, tel l'accord signé en janvier 2008 entre le Canada et l'Association européenne de libre-échange,
13. Reconnaissant l'attrait que présentent les marchés émergents de l'Asie et de l'Amérique du Sud dont la croissance suscitera d'autres occasions de concurrence et de rentabilité économique pour le commerce entre l'Amérique du Nord et l'Europe,
14. Déplorant la persistance des barrières commerciales dans les rapports économiques entre l'Amérique du Nord et l'Europe, qui limitent les possibilités de plus grande croissance économique et de développement humain,
15. Déplorant l'état actuel des négociations de l'Organisation mondiale du commerce, dans le cadre du Cycle de Doha, qui nuit aux négociations interrégionales et notamment à celles de l'Accord Canada-Union européenne sur le renforcement du commerce et de l'investissement, suspendu depuis 2006,

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE

16. Décide qu'il faudrait envisager d'organiser des séminaires et des conférences pour mieux faire prendre conscience des perspectives qu'ouvre la libéralisation des échanges commerciaux et des avantages qu'elle présente pour tous;
17. Invite les parlements des États participants de l'OSCE à soutenir vigoureusement et à faire progresser toutes les initiatives multilatérales, interinstitutionnelles et bilatérales qui vont dans le sens de la libéralisation du commerce entre l'Amérique du Nord et l'Europe, notamment l'harmonisation des normes et l'élimination des barrières réglementaires;
18. Invite les parlements des États participants de l'OSCE à soutenir la volonté politique de leurs gouvernements, en leur qualité d'adhérents à un accord économique existant, notamment l'Accord de libre-échange nord-américain, l'Union européenne, l'Association européenne de libre-échange et l'Accord de libre-échange centre européen, de favoriser les accords de partenariat transatlantique qui contribuent à l'expansion et à la libéralisation du commerce parmi et entre eux;
19. Recommande que les initiatives actuelles et futures qui ciblent l'expansion du commerce entre les économies de l'Amérique du Nord et de l'Europe fassent, le cas échéant, une part plus grande à la participation des gouvernements et des groupes régionaux et sous-régionaux;
20. Recommande que les initiatives actuelles et futures qui ciblent l'expansion du commerce entre les économies de l'Amérique du Nord et de l'Europe témoignent des principes et des normes de l'OSCE, en particulier les droits humains, la protection de l'environnement, le développement durable et les droits économiques et sociaux, y compris les droits des travailleurs, comme il en a été convenu en 1990 dans la Déclaration finale de la Conférence de Bonn sur la *coopération économique en Europe*, dans le document de la Conférence de Copenhague sur la *dimension humaine de la CSCE* et dans la *Charte de Paris pour une Nouvelle Europe*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Orders No. 1 (inquiry), 42, 10 (motions), 6, 8 (inquiries), 23, 7, 8, 9 and 25 (motions) were called and postponed until the next sitting.

o o o

Order No. 7 (inquiry) was called and pursuant to rule 27(3) was dropped from the Order Paper.

INQUIRIES

The Honourable Senator Chaput called the attention of the Senate to the discontinuance of the Interdepartmental Partnership with the Official-Language Communities (IPOLC) and its damaging consequences for official bilingualism in this country.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Martin, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

The Honourable Senator Mitchell called the attention of the Senate to the high environmental and financial costs of providing bottled water within the parliamentary precinct and federal government buildings.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

MOTIONS

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C.:

That,

Whereas the Honourable Senators note the European Union's interest in addressing the animal welfare aspects of seal hunting and presumably all hunting activities;

Whereas the Honourable Senators recognize the needs and traditional livelihoods of Inuit and other coastal communities;

Whereas the Honourable Senators recognize the positive conservation role that seal harvesters and other hunters play in the sustainable management of both prey and predator populations; and

Whereas the Honourable Senators re-affirm our shared moral obligation to treat all wild species humanely and with respect, and our shared commitment to the conservation principles of the Convention on Biological Diversity and the IUCN's (International Union for Conservation of Nature) "wise use" philosophy;

Les articles n^{os} 1 (interpellation), 42, 10 (motions), 6, 8 (interpellations), 23, 7, 8, 9 et 25 (motions) sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

L'article n^o 7 (interpellation) est appelé et conformément à l'article 27(3) du Règlement est rayé du Feuilleton.

INTERPELLATIONS

L'honorable sénateur Chaput attire l'attention du Sénat sur l'abandon du Partenariat interministériel avec les communautés de langues officielles (PICLO) et ses néfastes conséquences sur le bilinguisme officiel du pays.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'honorable sénateur Mitchell attire l'attention du Sénat sur les coûts élevés, sur les plans environnemental et économique, de l'approvisionnement en eau embouteillée des édifices de la cité parlementaire et de la fonction publique fédérale.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MOTIONS

L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Joyal, C.P.,

Que

Attendu que les honorables sénateurs prennent acte de l'intérêt de l'Union européenne pour les questions de bien-être des animaux au regard de la chasse au phoque et, vraisemblablement, de toute autre forme de chasse;

Attendu que les honorables sénateurs reconnaissent les besoins et les modes de vie traditionnels des Inuits et des autres communautés côtières;

Attendu que les honorables sénateurs reconnaissent le rôle actif en matière de préservation que jouent les chasseurs de phoque, et autres chasseurs, dans la gestion durable des populations de prédateurs et de proies;

Attendu que les honorables sénateurs réaffirment notre obligation morale commune de traiter toutes les espèces sans cruauté et avec respect, et notre engagement commun envers les principes de conservation de la Convention sur la diversité biologique et la philosophie d'« utilisation rationnelle » prônée par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature);

The Senate of Canada call on the European Union not to proceed with its proposal to ban seal imports, as such a trade restriction would be contrary to international trade rules and would do nothing to encourage either sustainable use or humane sealing practices;

The Senate of Canada call on the EU Member States who manage sealing operations within their national waters, and other Member States who are responsible for the management of major wildlife harvesting regimes within their territories, to join with Canada in the development of a Universal Declaration which will promote sustainable, respectful hunting practices and professionalism amongst all hunters; and

That a message be sent to the House of Commons requesting that House to unite with the Senate for the above purpose.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Employment Insurance Monitoring and Assessment Report for the fiscal year ended March 31, 2008, pursuant to the *Employment Insurance Act*, S.C. 1996, c. 23, sbs. 3(3).—Sessional Paper No. 2/40-348.

Report of Export Development Canada, together with the Auditor General's Report, for the year ended December 31, 2008, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/40-349.

Report of the Military Police Complaints Commission for the year 2008, pursuant to the *National Defence Act*, R.S.C. 1985, c. N-5, s. 250.17.—Sessional Paper No. 2/40-350.

Summaries of the Corporate Plan for the period 2009-2010 to 2013-2014 and of the Operating and Capital Budgets and Borrowing Plan for 2009-2010 of Farm Credit Canada, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 2/40-351.

Statutes of the Northwest Territories for October 2008, pursuant to the *Northwest Territories Act*, R.S.C. 1985, c. N-27, sbs. 21(1).—Sessional Paper No. 2/40-352.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Cochrane:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:16 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

Le Sénat du Canada demande à l'Union européenne de ne pas mettre à exécution son projet d'interdiction de l'importation de phoques, car une telle entrave au commerce serait contraire aux règles du commerce international, et ne contribuerait en rien à favoriser des pratiques de chasses durables ou sans cruauté;

Le Sénat du Canada demande aux États membres de l'Union européenne qui règlementent la chasse au phoque dans leurs eaux territoriales, et aux autres États membres qui règlementent le régime de chasse des principales espèces fauniques sur leur territoire, de collaborer avec le Canada à la rédaction d'une Déclaration universelle qui garantisse des pratiques de chasse durables, respectueuses et professionnelles de la part de tous les chasseurs;

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour lui demander de faire front commun avec le Sénat aux fins de ce qui précède.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Rapport de contrôle et d'évaluation du Régime d'assurance-emploi pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, conformément à la *Loi sur l'assurance emploi*, L.C. 1996, ch. 23, par. 3(3).—Doc. parl. n° 2/40-348.

Rapport d'Exportation et développement Canada, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'année terminée le 31 décembre 2008, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Doc. parl. n° 2/40-349.

Rapport de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire pour l'année 2008, conformément à la *Loi sur la défense nationale*, L.R.C. 1985, ch. N-5, art. 250.17.—Doc. parl. n° 2/40-350.

Sommaires du Plan d'entreprise de 2009-2010 à 2013-2014 et des budgets de fonctionnement et d'investissements et du plan d'emprunt de 2009-2010 de Financement agricole Canada, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Doc. parl. n° 2/40-351.

Lois des Territoires du Nord-Ouest pour octobre 2008, conformément à la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest*, L.R.C. 1985, ch. N-27, par. 21(1).—Doc. parl. n° 2/40-352.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Cochrane

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 16 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., replaced the Honourable Senator Carstairs, P.C. (*April 29, 2009*).

Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans

The Honourable Senator Manning replaced the Honourable Senator Segal (*April 29, 2009*).

Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade

The Honourable Senator Zimmer replaced the Honourable Senator Mahovlich (*May 5, 2009*).

The Honourable Senator Oliver replaced the Honourable Senator Fortin-Duplessis (*May 4, 2009*).

The Honourable Senator Dawson replaced the Honourable Senator Zimmer (*April 29, 2009*).

Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

The Honourable Senator Rompkey, P.C., replaced the Honourable Senator Cook (*May 5, 2009*).

Standing Senate Committee on National Finance

The Honourable Senator Banks replaced the Honourable Senator De Bané, P.C. (*May 5, 2009*).

The Honourable Senator Oliver replaced the Honourable Senator Neufeld (*May 1, 2009*).

The Honourable Senator Nolin replaced the Honourable Senator Rivard (*May 1, 2009*).

Standing Senate Committee on National Security and Defence

The Honourable Senator Moore replaced the Honourable Senator Mitchell (*May 5, 2009*).

The Honourable Senator Mitchell replaced the Honourable Senator Moore (*May 4, 2009*).

Standing Senate Committee on Official Languages

The Honourable Senator Jaffer replaced the Honourable Senator Robichaud, P.C. (*May 5, 2009*).

The Honourable Senator Robichaud, P.C., replaced the Honourable Senator Jaffer (*May 4, 2009*).

Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament

The Honourable Senator Nolin replaced the Honourable Senator MacDonald (*April 29, 2009*).

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des peuples autochtones

L'honorable sénateur Fairbairn, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Carstairs, C.P. (*le 29 avril 2009*).

Comité sénatorial permanent des pêches et des océans

L'honorable sénateur Manning a remplacé l'honorable sénateur Segal (*le 29 avril 2009*).

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international

L'honorable sénateur Zimmer a remplacé l'honorable sénateur Mahovlich (*le 5 mai 2009*).

L'honorable sénateur Oliver a remplacé l'honorable sénateur Fortin-Duplessis (*le 4 mai 2009*).

L'honorable sénateur Dawson a remplacé l'honorable sénateur Zimmer (*le 29 avril 2009*).

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Cook (*le 5 mai 2009*).

Comité sénatorial permanent des finances nationales

L'honorable sénateur Banks a remplacé l'honorable sénateur De Bané, C.P. (*le 5 mai 2009*).

L'honorable sénateur Oliver a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 1^{er} mai 2009*).

L'honorable sénateur Nolin a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 1^{er} mai 2009*).

Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

L'honorable sénateur Moore a remplacé l'honorable sénateur Mitchell (*le 5 mai 2009*).

L'honorable sénateur Mitchell a remplacé l'honorable sénateur Moore (*le 4 mai 2009*).

Comité sénatorial permanent des langues officielles

L'honorable sénateur Jaffer a remplacé l'honorable sénateur Robichaud, C.P. (*le 5 mai 2009*).

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Jaffer (*le 4 mai 2009*).

Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement

L'honorable sénateur Nolin a remplacé l'honorable sénateur MacDonald (*le 29 avril 2009*).